

Dans les domaines de :

l'aménagement, voirie et bâtiments, l'assainissement et les milieux aquatiques

Phase 1— Intention amont

Maitre d'ouvrage : Étude de faisabilité= définition des besoins, contraintes, analyse de l'opportunité...

Assistance technique :

- ✓ Aide à la **définition** des besoins, enjeux, acteurs à mobiliser
- ✓ **Conseils techniques ou étude de faisabilité** (analyse de l'existant, contraintes techniques et réglementaires, proposition de plusieurs scénarii, estimation d'une enveloppe prévisionnelle)
- ✓ **Procédures et montage juridique** et administratif du projet, **financements mobilisables**

Phase 2— Décision de lancement du projet

Maitre d'ouvrage : Validation des grandes orientations du projet, arrêt du pré-programme sur la base l'étude de faisabilité (objectifs généraux, périmètre du besoin, exigences spécifiques, pilotage...)

Assistance technique :

- ✓ **Conseils techniques et juridiques** sur des points précis
- ✓ Appui à l'élaboration des **documents de la consultation** pour le **marché de maîtrise d'œuvre** (trames, relecture) et appui sur la **procédure** (guide de passation des marchés, questions juridiques, trames de grilles d'analyse et de rapport d'analyse, courriers de notification)

Phase 3—Élaboration détaillée du projet

Maitre d'ouvrage et maitre d'œuvre le cas échéant : Esquisse / Avant-projet

Dépôt des autorisations administratives et des demandes de subventions

Préparation des documents de la consultation et lancement du marché public

Assistance technique en présence d'un maître d'oeuvre:

- ✓ Participation à la **réunion de rendu de l'esquisse et de l'avant-projet** pour les travaux sur Route Départementale (SLA) et pour des travaux sur bâtiments ou espaces publics (CAUE)

En l'absence d'un maitre d'œuvre (opérations simples)

- ✓ Appui à la constitution des dossiers de demande de subvention (trames et conseils)
- ✓ Aide à l'élaboration des **documents de la consultation** pour le **marché de travaux** (trames, relecture) et appui sur la **procédure** (guide de passation des marchés, questions juridiques, trames de grilles d'analyse, de rapport d'analyse, de courriers de notification)

Phase 4—Réalisation du projet

Maitre d'ouvrage et maitre d'œuvre le cas échéant : Suivi et réception du chantier, Obligations réglementaires éventuelles (passage de la commission de sécurité...)

Assistance technique :

- ✓ **Partage de connaissances** sur les contraintes d'exploitations par le Service Local d'Aménagement (SLA) du Département et le SATESE/CATER

Phase 5—Gestion quotidienne post-travaux

Maitre d'ouvrage Suivi, évaluation, désordres éventuels sur l'ouvrage

Gestion de l'utilisation de l'ouvrage

Assistance technique :

- ✓ Conseils ponctuels et modèles d'actes de **gestion quotidienne de la voirie** (SLA) et en matière **d'assainissement collectif** (SATESE), **non collectif** (SATANC), de **milieux aquatiques** (CATER).
- ✓ Autres Conseils sur les **procédures administratives / juridiques** (mise à disposition d'un bâtiment...) par la Mission Ingénierie des Territoires

VOS CONTACTS

Un seul interlocuteur est à solliciter.

En fonction de votre projet, les différents intervenants se mettront eux-mêmes en relation afin de vous apporter un conseil le plus complet possible.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GERS

Ingénierie juridique et financière du Département / Aménagement voirie

Mission Ingénierie des Territoires

ingenierie@gers.fr ; 05 62 67 31 50

Voirie

(gestion quotidienne et participation aux réunions de rendu d'esquisse/AVP par le Maitre d'ouvrage)

SLA de Masseube ; 05 31 00 32 60

SLA de Mauvezin; 05 31 00 32 70

SLA de Plaisance; 05 31 00 32 50

SLA de Valence; 05 31 00 32 20

CARTOGRAPHIE SLA à télécharger sur site CD 32

Assainissement collectif

Service de l'eau — SATESE

assainissement@gers.fr ; 05.62.67.31.14

Assainissement non collectif

Service de l'eau — SATANC

anc@gers.fr ; 05.62.67.31.14

Milieux aquatiques

Service de l'eau — CATER

cater@gers.fr ; 05.62.67.31.14

CAUE

Bâtiments, espaces publics, urbanisme

Accueil ; 05 62 05 75 34

f.pouille@caue32.fr ; 05 62 05 02 22

l.laffitte@caue32.fr ; 05 62 05 01 41